



COMMUNE DE WEMMEL

Conseil communal du 28 août 2003

Décisions

www.wemmel.be
info@wemmel.be

Application de l'article 28 du décret du 28 avril 1993 et du décret du 15 juillet 2002, tenant le règlement de la tutelle sur les communes.

SEANCE PUBLIQUE

Le président propose de mettre deux points d'extrême urgence à l'ordre du jour :

1. Désignation avocat dans l'affaire Wemmel/Vanderstapelen.
Procédure en suspension et annulation auprès du Conseil d'Etat introduite par partie Vanderstapelen.
17 voix pour, 2 abstentions
2. Destination de la recette du concert des Bandoeristes.
Le conseil décide avec 16 voix pour, 2 contre et une abstention d'offrir la recette à la l'orphelinat de Geovtantsi.
3. Prise de connaissance de la démission d'un conseiller communal
Le conseil prend connaissance de la démission de Mad. Sylvie Laerman
4. Installation nouveau conseiller – prestation de serment
Mad. Beernaert-Delphechin est installée commune nouveau membre du conseil
5. Ratification approbation modification au budget n° 1 et 2 – exercice 2003-09-1
Le conseil en prend connaissance
6. Compte ASBL Pro Humanitate – 2002
Approbation avec 18 voix pour et une abstention
7. Prise de connaissance de la ratification de l'ordonnance de police concernant le shop d'automates : unanime
8. Détermination du règlement interne pour concierges
A l'unanimité une règlement pour les concierges des bâtiments communaux est approuvé
9. Modification des statuts IWVB : A l'unanimité
10. Prix d'entrée – soirée causerie
Avec 16 voix pour, 1 contre et 3 abstentions le prix d'entrée pour la performance de l'écrivain-raconteur Pie Ishibanda est fixé à €5
11. Adaptation des échelles barémiques salariales du personnel enseignant à partir du 01/06/2003 : Approuvé à l'unanimité
12. Clôture domaine de l'école – approbation du devis particulier – procédure publique
Approuvé à l'unanimité devis particulier pour un montant de €41.442,50 (ouverture manuelle) et €59.895,00 (ouverture motorisée) pour la livraison et le placement de portes coulissantes et clôtures pour le domaine de l'école – procédure publique

13. Travaux de restauration de l'ancien presbytère – travaux non prévus :
restauration "Laarmansmuur" A l'unanimité. Ordre à l'entrepreneur de restaurer le Laermansmuur et la petite chapelle
14. Achat d'une voiture balayeuse : approbation du devis particulier et estimation
Approbation à l'unanimité du devis particulier et estimation de €60.500 pour l'achat d'une voiture balayeuse pour moyen d'une procédure en concertation
15. Adhésion auprès de "Gedis" en vue de l'achat commun d'énergie
Approuvé à l'unanimité.
16. Adaptation du règlement de roulage
Rue de Hamme
Chemin des Chasseurs
Chée Romaine – Av. Reine Astrid
Ligne jaune interrompue : rue L. Guyot 49
17. Canalisations d'utilité publique
Extension réseau électricité et gaz av. S. Streuvels
18. Approbation de la convention de prestations de service avec la S.A. Aquafin dans le cadre du développement de l'infrastructure communale de l'épuration des eaux usées
Approbation à l'unanimité
19. Approbation d'une motion de la " Regio Net Vlaams Brabant"
Décision prise à l'unanimité
20. Lotissement "De Costerstraat" à l'avenue Stijn Streuvels : approbation de la convention commune –lotisseur
Décision prise à l'unanimité. Convention commune - lotisseur
21. Commission de gestion Beverbos – Nomination des membres
4 conseiller sont désigné :
M. L. Belgrado
Mw. Vander Straeten
M. Dupont
Mad. Govaere-Laurent
22. Dénomination d'une rue – approbation
Décision prise à l'unanimité : approbation définitive « rue Charles De Coster »
23. Ordonnance de police Place Cdt. J. De Block – fêtes de quartier des commerçants
Approbation à l'unanimité de la décision du bourgmestre

SEANCE A HUIS CLOS

24. personnel de l'école communale francophone
25. Mise en disponibilité d'un membre du personnel pour cause de maladie
26. Promotion de la directrice de l'école francophone
27. Personnel de l'école communale néerlandophone
28. Personnel de l'école communale francophone

Par ordonnance :
Le secrétaire
(s) Mad. J. Luykx

le bourgmestre
(s) M. Van Langenhove